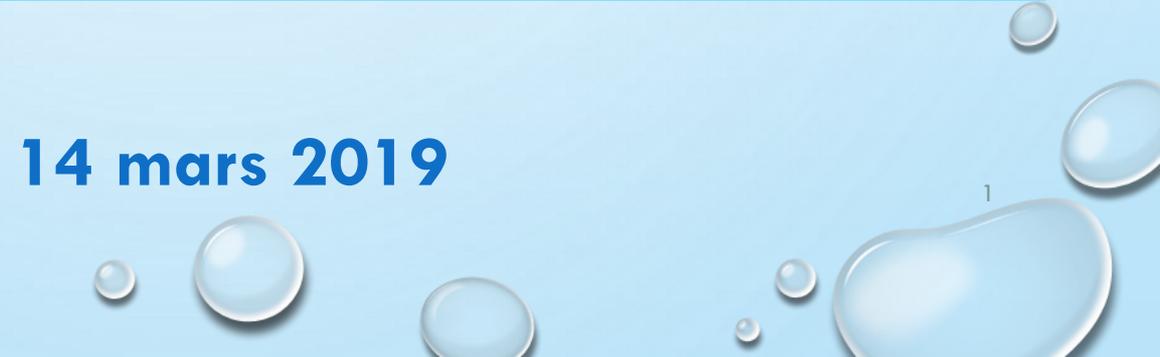




Mise en place du Comité du Contrat Littoral Sud

14 mars 2019



- 1- Présentation de la démarche
- 2- Désignation du Président
- 3- Désignation du bureau
- 4- Désignation des membres du conseil d'administration
- 5- Présentation du projet de programme d'actions
- 6- Définition des prochaines étapes

1 - Présentation de la démarche

CONTRAT LITTORAL SUD

Gestion intégrée de l'eau et
ses milieux associés

Améliorer la qualité des eaux
DCE

Transmettre un patrimoine
naturel de qualité

Accord technique et financier

Outil pour la mise en œuvre du SDAGE
Martinique

Pourquoi mobiliser un tel outil ?

Construire ensemble

Elus et représentants,
Administration
Usager

Soutien financier

ODE
ETAT
CTM
Europe

Pour Atteindre les OBJECTIFS

• Structure de gouvernance :

Un Comité Littoral

Un bureau, commissions

Une Structure porteuse → CAESM

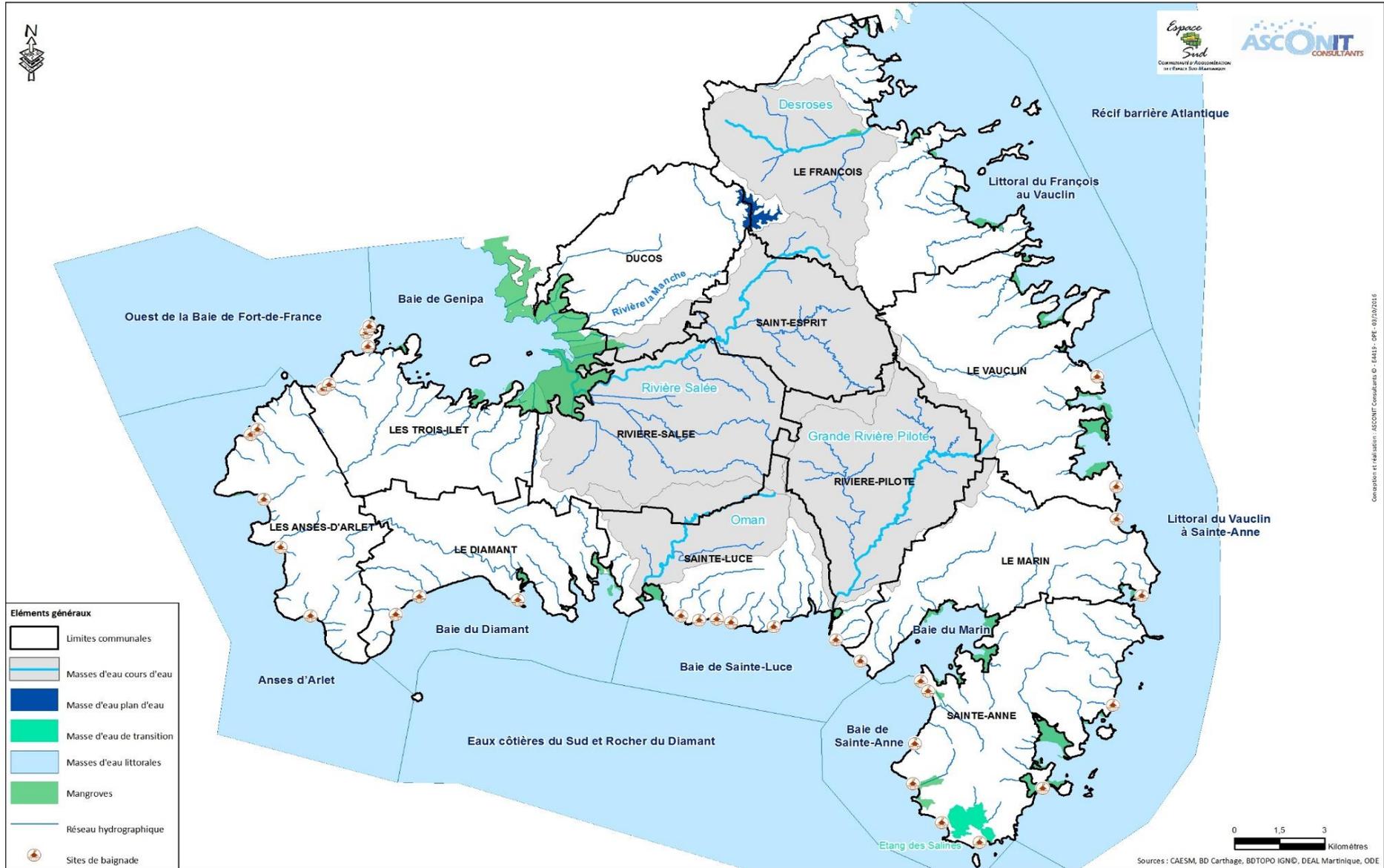
Un conseil scientifique → conseil scientifique
des contrats de milieu de Martinique

• Programme d'actions :

Restauration, protection, suivis des milieux,
réduction des pollutions etc.

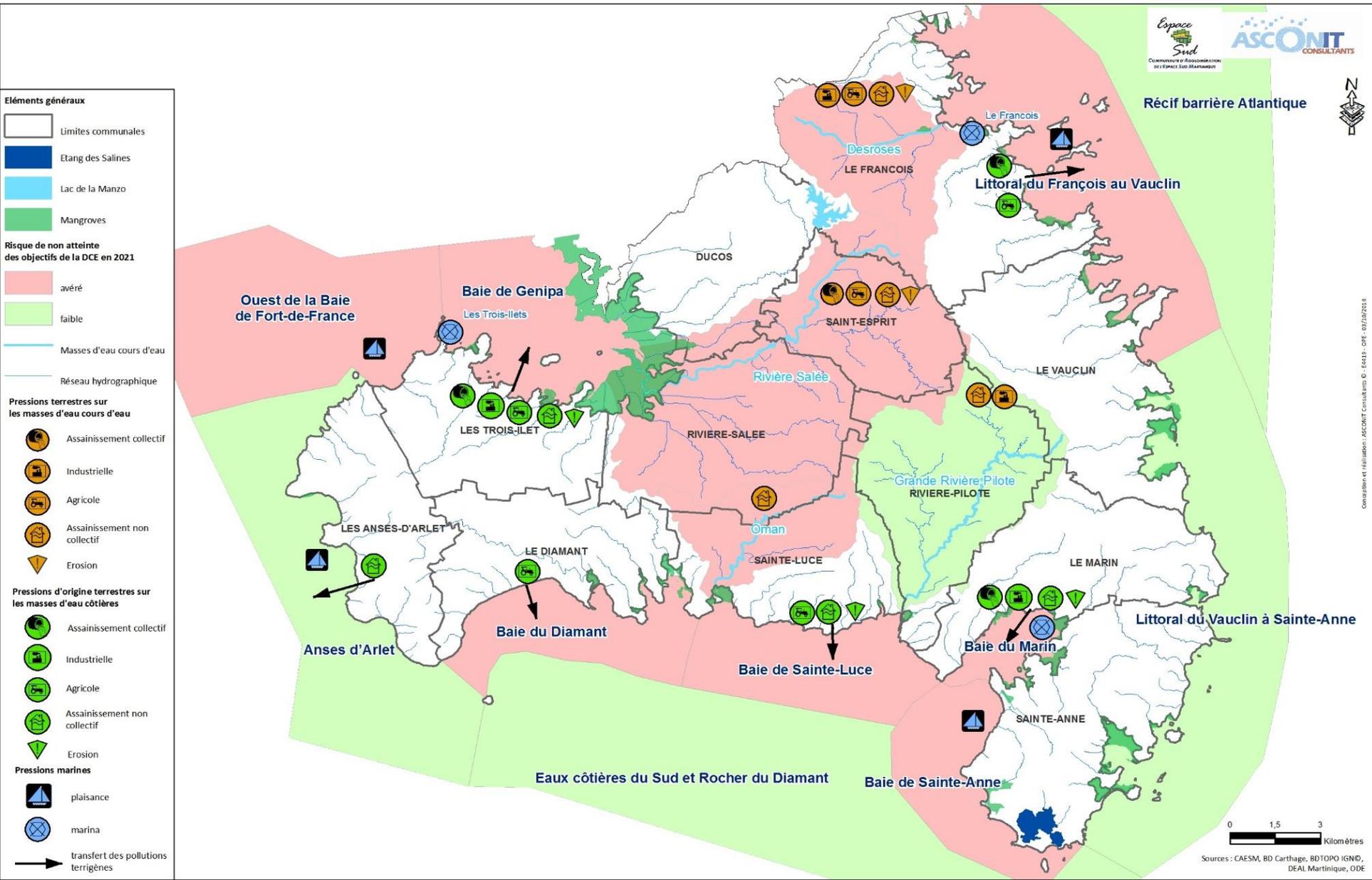
PÉRIMÈTRE ET ETAT DES LIEUX

Masses d'eau superficielles : côtière (MECOT), cours d'eau (MECE) et de transition (MET)



PÉRIMÈTRE ET ETAT DES LIEUX

Synthèse des pressions impactant la qualité des eaux superficielles de l'Espace Sud



Qualité des eaux de baignade

M A R T I N I Q U E

- EXCELLENT
- BON
- SUFFISANT
- INSUFFISANT



PRÉSENTATION DES MEMBRES DU COMITÉ LITTORAL

Arrêté préfectoral portant création du Comité du Contrat Littoral Sud

Collège des
représentants des
collectivités
territoriales et
établissements
publics locaux

Collège des
représentants des
administrations
de l'Etat

Collège des
représentants des
organisations
professionnelles
et associations

Collège des
représentants des
instances
administratives et
établissements
publics

2- DÉSIGNATION DU PRÉSIDENT

Arrêté préfectoral portant création du Comité du Contrat Littoral Sud

Article 4 « La présidence est assurée par un élu des collectivités territoriales du territoire de la CAESM. Les membres du collège des collectivités territoriales et des établissements locaux désignent le Président lors de la première séance du Comité... »

Article 2 « Il est chargé de suivre l'avancement du contrat et sa bonne exécution. Il en assure la promotion et valorise ses opérations... »

3- DÉSIGNATION DU BUREAU

Arrêté préfectoral portant création du Comité du Contrat Littoral Sud

Article 6 « *Le comité littoral peut instituer un bureau restreint, composé de:*

- *quatre membres du collège des collectivités et établissements publics locaux,*
- *deux membres du collège des administrations de l'Etat,*
- *deux membres du collège des organisations professionnelles et des associations,*
- *deux membres du collège des instances administratives et établissements publics de l'Etat.*

Les membres sont désignés lors de la première séance du comité »

4- Projet de programme d'actions

| | Volets (circulaire du 30 janv 2004) | Nombre d'actions |
|--------------|---|-------------------------|
| A | Actions de lutte contre la pollution en vue de la restauration de la qualité de l'eau | 15 actions |
| B | Actions de restauration, de renaturation, d'entretien et de gestion des berges, du lit, du littoral et des zones inondables, de protection des espèces, de mise en valeur des milieux aquatiques, marins et des paysages, nécessaire pour la restauration du bon état écologique des masses d'eau | 10 actions |
| C | Animation | 2 actions |
| Total | | 27 actions |

VOLET A: ACTIONS DE LUTTE CONTRE LA POLLUTION EN VUE DE LA RESTAURATION DE LA QUALITÉ DE L'EAU

- TYPE DE PRESSION: ASSAINISSEMENT

N°

Actions

- 1&2 Amélioration de la qualité des eaux de baignade de l'Anse Caritan et de la pointe Faula
- 3 Amélioration du système de gestion des eaux de baignade

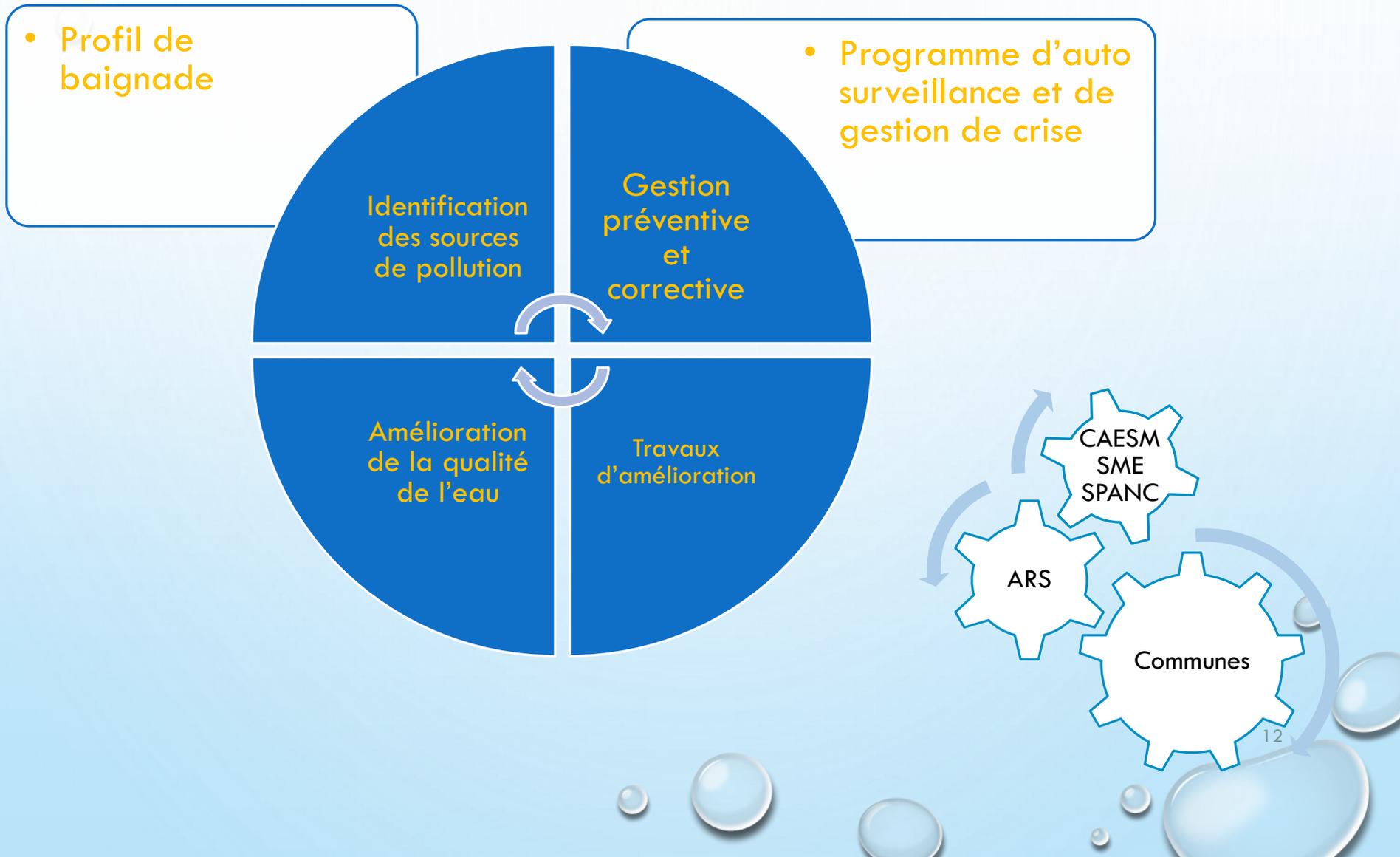
Objectifs

- Classement en bonne qualité (échéance)
- Certification des huit zones de baignade



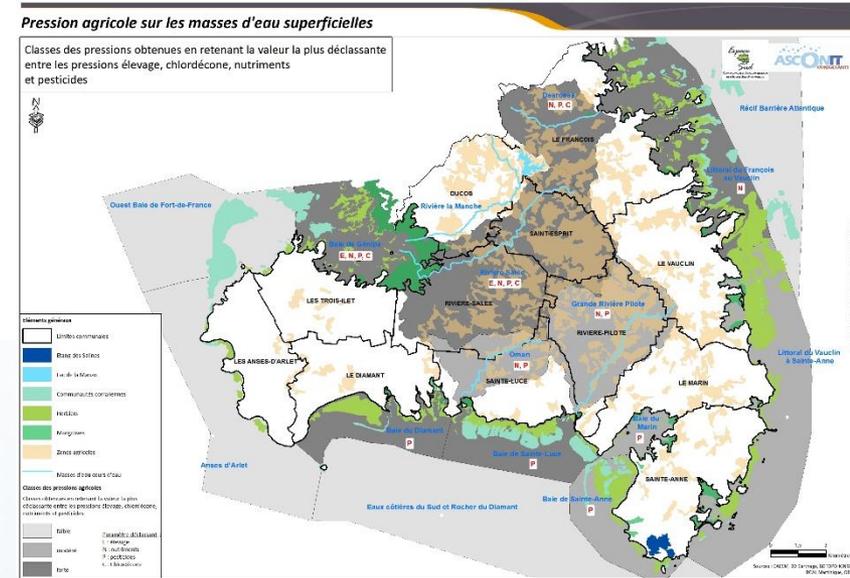
VOLET A: ACTIONS DE LUTTE CONTRE LA POLLUTION EN VUE DE LA RESTAURATION DE LA QUALITÉ DE L'EAU

- TYPE DE PRESSION: ASSAINISSEMENT
 - GESTION ACTIVE DES EAUX DE BAINNADE



VOLET A: ACTIONS DE LUTTE CONTRE LA POLLUTION EN VUE DE LA RESTAURATION DE LA QUALITÉ DE L'EAU

- TYPE DE PRESSION: EAU PLUVIALE/AGRICOLE/DÉCHETS/PLAISANCE



| N° | Actions | Objectifs |
|----|--|--|
| 10 | Mettre en place une gestion intégrée des eaux pluviales sur le territoire Sud | Réalisation du schéma directeur des eaux pluviales |
| 11 | Opération réduction des fertilisants sur la masse d'eau littorale François/Vauclin | Diminution de la pression agricole sur la masse d'eau littorale François/Vauclin |
| 12 | Réhabilitation de la décharge de Céron | Diminution de la pression de la décharge sur le milieu |
| 13 | Prévention et promotion de la collecte de médicaments usagés ou périmés | Réduire les résidus de médicaments dans le milieu naturel |
| 14 | Prévention et promotion de la collecte des produits phytosanitaires | Réduire l'utilisation des phytosanitaires |
| 15 | Gestion environnementale de la plaisance sur les côtes de l'Espace Sud | Diminution de la pression plaisance sur les masses d'eau côtière Anses d'Arlet, Sainte-Anne, Trois Ilets |

- VOLET B: ACTION DE RESTAURATION, DE RENATURATION, D'ENTRETIEN ET DE GESTION DES BERGES, DU LIT, DU LITTORAL ET DES ZONES INONDABLES, DE PROTECTION DES ESPÈCES, DE MISE EN VALEUR DES MILIEUX AQUATIQUES, MARINS ET DES PAYSAGES, NÉCESSAIRE POUR LA RESTAURATION DU BON ÉTAT ÉCOLOGIQUE DES MASSES D'EAU

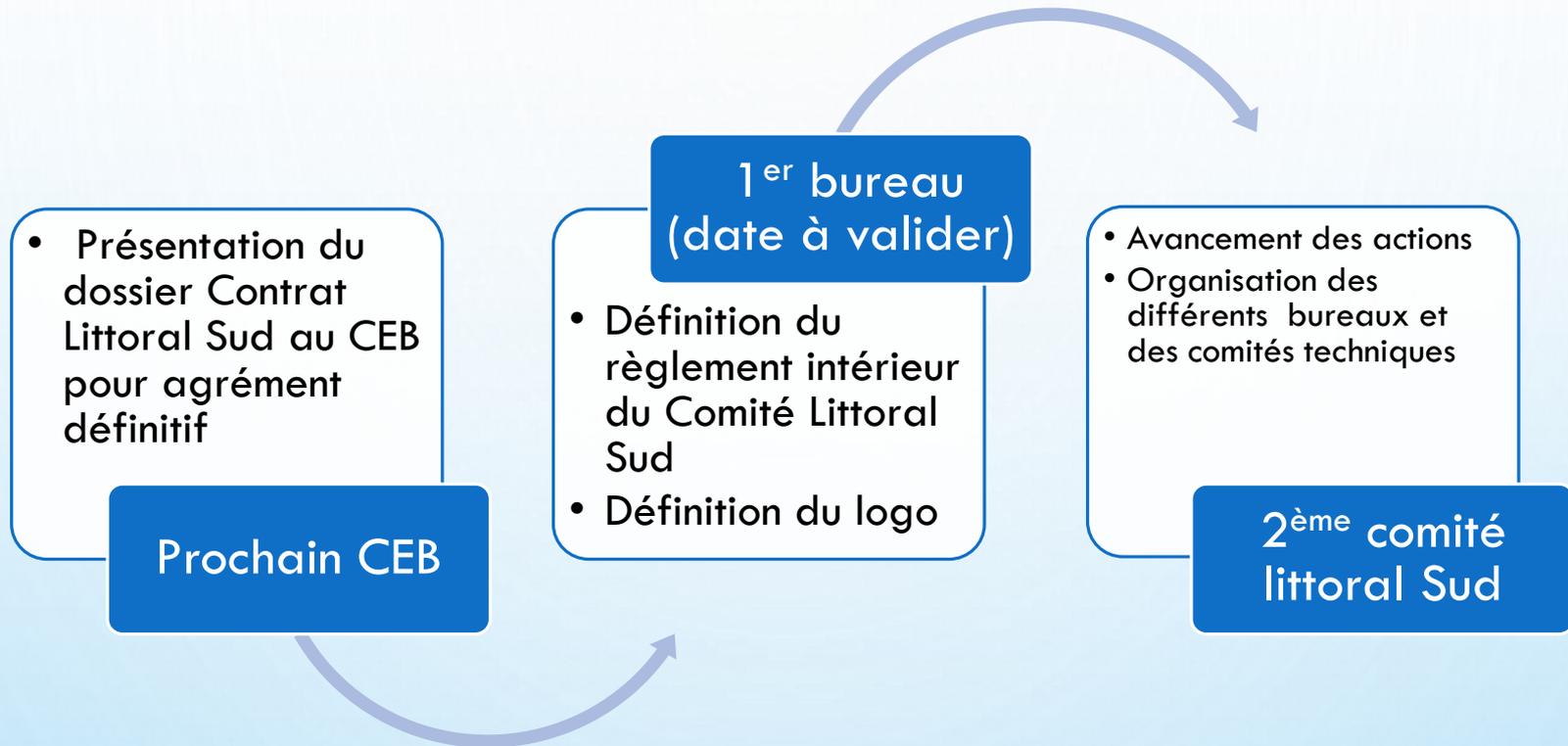
| <u>N°</u> | <u>Actions</u> |
|-----------|---|
| 16 | Restauration du cours d'eau « Ancien lit de la Rivière Lézarde » |
| 17 | Restauration du cours d'eau « Rivière Pilote » de la confluence à l'embouchure |
| 18 | Etude sur la mise en place des zones d'expansion de crues (zec) sur la rivière salée |
| 19 | Créer une cellule opérationnelle de veille contre les espèces exotiques envahissantes |
| 20 | Faire vivre le projet Acropora |
| 21 | Encourager la création d'aire marine éducative |
| 22 | Etude sur la caractérisation des marigots |
| 23 | Valorisation de la mangrove à Fond Manoël |
| 24 | Soutenir une gestion territoriale des sargasses |
| 25 | Renforcer la culture du risque sur le territoire de l'Espace Sud pour une meilleure adaptation au changement climatique |

• VOLET C : ANIMATION

| <u>N°</u> | <u>Actions</u> |
|-----------|---|
| 26 | Animer le Plan d'action relatif à l'atteinte du bon état de la rivière Oman |
| 27 | Animer le contrat littoral |

Questions diverses

5- Définition des prochaines étapes



Merci de votre attention



L'eau c'est la vie